Vol. XVIII. — **Saint-Boniface, Manitoba, 4 Avril 1889** — **No. 24.**

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

LA MORT D'UN MOINEAU.

L'hiver, prêt à lever le siège,
Se conduit un peu comme un fou.
Or, pendant qu'il pleut et qu'il neige,
Un vieux moineau meurt dans son trou.

Le mur est noir, le nid est sombre.
Brisé, tel qu'un jour nous serons,
Le vieux moineau regarde l'ombre
Avec ses deux petits yeux ronds.

Le doux agonisant pépie
Sur un ton vaguement plaintif.
Sa femelle s'est accroupie
A ses côtés, l'air tout pensif.

Il a sous sa poitrine creuse
Replié ses pieds amaigris,
Et la chair de son cou, frileuse,
Se hérisse d'un duvet gris.

Hélas ! il n'a qu'un souffle grêle !
Son pauvre corps est devenu
Plus frêle que la coque frêle
D'où sort l'oiseau chétif et nu.

Il laisse sa langue effilée
Pendre hors de son bec pâli,
Et sa tête à demi pelée
A des teintes d'acier poli.

Tout à coup, il étend son aile,
Ferme l'œil et meurt, effaré.....
Pauvre moineau ! Pauvre femelle !
Mon cœur en a presque pleuré.

Et pourtant, lorsque la mort blême
Vient de son doigt glacer leurs os,
Que de vieux hommes n'ont pas même
Un lit comme les vieux oiseaux !

CLOVIS HUGUES.

PENSEES.

—Le droit de l'homme aux larmes ne se périme pas.

—L'orgueil, c'est là le talon où tous les héros sont vulnérables.

—Oui, parler pour les muets, c'est beau ; mais parler aux sourds, c'est triste.

—La lumière du soleil et la voix de l'Eglise font toutes les deux chaque jour le tour du monde.

—La vie n'est qu'une longue perte de tout ce qu'on aime. On laisse derrière soi une trainée de douleurs.

—Le plus grand bonheur de l'homme terrestre est de rencontrer une fois dans sa vie un véritable homme de Dieu.

L'APOSTOLAT EN 1888.

Sous ce titre, les *Missions catholiques* viennent de publier un tableau consolant des labeurs de nos braves missionnaires dans les diverses parties du monde. Nous en donnons ce rapide abrégé.

Pourrait-on citer une année où le sang des martyrs n'ait pas coulé dans l'Eglise du Christ ? Je ne sais. En 1888, on ne signale nulle part l'effusion du sang pour la cause de Dieu. La Providence s'est plu, malgré la perversité des temps, à ne pas attrister l'Eglise par le spectacle de ses enfants massacrés durant les fêtes jubilaires du Souverain Pontife. Cependant, les menaces, les mauvais traitements, les coups n'ont point manqué sur divers points de la chrétienté.

Europe.—En Europe, le Jubilé du Saint-Père a tout dominé ; un mouvement sans exemple a attiré vers Rome, au pied du trône pontifical, les délégués, les vœux et les présents de toutes les cours et de tous les peuples chrétiens. Catholiques, hérétiques, schismatiques, infidèles même se sont unis pour souhaiter à Léon XIII longue vie et prospérité. Pour trouver à la Papauté une influence plus salutaire sur les familles régnantes, il faut remonter au moyen âge

Asie.—Dans ce mouvement vers Rome, l'Asie n'est pas restée en arrière. Ses représentants sont venus entourer la Chaire de Pierre, comme aux meilleurs jours de l'histoire.

Dans la Palestine, en Syrie, en Arménie où le schisme exerce ses ravages séculaires, diverses tamilles religieuses, les fils de Saint-François d'Assise, les Pères de l'Assomption, les Filles de la Charité, les Frères des Ecoles chrétiennes, les Jésuites, avec leur célèbre université de Beyrouth, préparent, par leurs infatigables travaux, le réveil de ces peuples à la foi de l'Evangile.

Grâce aux efforts de Mgr Azarian, unis à la bienveillance du gouvernement ottoman et à la condescendance du Saint-Siège, les derniers vestiges du néo-schisme arménien ont disparu.

Dans l'Extrême-Orient, pas de sang versé, mais persécutions sourdes de la part des mandarins ; misère extrême des chrétiens, famine désolante ! Néanmoins, c'est par milliers que les nouveaux catéchumènes se multiplient, tant il est vrai que la souffrance est toujours féconde pour les enfants de Dieu.

Au Thibet, tout est détruit, et les lamas veillent sur les ruines de nos établissements. Triste spectacle !

En regard, au contraire, saluons les progrès de l'Eglise des Indes et de l'Eglise du Japon, fondées l'une et l'autre par le grand Xavier, et arrosées toutes deux du sang de tant de martyrs. Dans un de nos derniers bulletins, nous avons signalé la marche du catholicisme au Japon, ses vicissitudes, ses revers, ses succès, ses espérances surtout dans un prochain avenir.

Aux Indes, c'est mieux encore. Dans les grands centres, à Calcutta, à Trichinopoly, les collèges des Jésuites comptent leurs élèves par milliers ; là grandissent des jeunes gens instruits, qui assurent à l'Eglise une grande prospérité.

Cottoyam, sur la côte du Malabar, a tressailli à l'aspect de Mgr Lavigne, son nouvel évêque latin ; ses premiers pas sur ces terres, foulées jadis par l'apôtre des Indes, font surgir des merveilles de conversion.

Afrique.—En Afrique, les progrès du catholicisme ne sont pas moins rapides. Sans doute, les contrées soulevées par le madhi, les provinces attaquées par les soldats d'Italie, ne sont pas encore pacifiées ; ce n'est qu'en se cachant et par des prodiges de prudence que les Capucins peuvent continuer leur apostolat sur les terres des Gallas. Sans doute, la mort est venue éprouver la chrétienté des grands lacs, en enlevant les principaux chefs ; mais ou un prêtre tombe, un prêtre se lève ; et où un évêque disparaît, paraît un évêque nouveau qui ranime tous les courages, surtout quand c'est un frère comme Mgr Bridoux, qui succède à son frère avec le même titre épiscopal.

Le Zanguebar est évangelisé avec succès par les Pères du Saint-Esprit, qu'on est heureux de retrouver dans presque toutes les colonies françaises. Les Bénédictins de la Bavière les secondent de leur mieux au profit de leur patrie. Les religieux des Missions africaines de Lyon luttent contre l'inclémence du climat, et trouvent partout des populations sympathiques.

De leur côté, les Belges prennent possession, au nom du Christ, du vaste empire qui leur est confié. L'Europe entière, parcourue par le grand Cardinal africain, se laisse prendre d'enthousiasme à la parole de ce nouveau Pierre l'Ermite, et compte déjà ses ressources et ses chevaliers pour arracher à un esclavage pire que la mort, des millions d'indigènes.

Au Zambèze, les Jésuites donnent le meilleur de leur sang pour implanter, sous ces climats meurtriers, la sainte religion du Christ.

Plus heureux, après tant d'épreuves, leurs frères, de retour à Madagascar, multiplient sans cesse leurs écoles, leurs paroisses, toutes leurs œuvres dans cette nouvelle Erance, qui promet à l'Eglise, pour peu que le gouvernement veuille la seconder, la plus riche moisson de l'apostolat.

Océanie.—En Océanie, l'œuvre de Dieu se poursuit. Toutes les Œuvres catholiques se développent. Dans les plus grandes villes on trouve, comme en Europe, les grands collèges des Jésuites, des Maristes, les pensionnats dn Sacré-Cœur.

Les filles même de Sainte-Thérèse, parties d'Angoulême, allaient naguère porter les austères vertus du cloître sur ces rivages inconnus. C'était la première fois que la religieuse du Carmel apparaissait à ces populations lointaines. Puisse la Vierge placée par leur piété sur le dôme qui s'élève au-dessus de leur magnifique couvent de Marickville, à Sidney, protéger ces ferventes apôtres de la prière, alimenter leur pauvreté du pain quotidien et accorder à leur zèle la conversion de ces peuples hospitaliers !

Les Pères Maristes étendent leur action civilisatrice dans les parties les plus délaissées du pays. Les îles Fidgi viennent de recevoir du Saint-Siège leur premier Vicaire apostolique. Les Pères des Sacrés-Cœurs continuent leur vie d'héroïque abnégation dans la léproserie des îles Molokaï. Non moins zélés, les religieux du Sacré-Cœur d'Issoudun ont triomphé de toutes les difficultés dans la Nouvelle-Guinée. Ils ont pu découvrir, durant leurs explorations apostoliques, un fleuve inconnu des géographes et tracer le cours exact du Saint-Joseph. D'autre part, Mgr Navarre, à peine arrivé au milieu de ces chers sauvages, apprenait son élévation à la dignité d'archevêque.

Telle est, d'après les *Missions catholiques*, en effleurant le sommet des choses, l'histoire de l'apostolat durant l'année jubilaire de Léon XIII. Nous ne louons pas les missionnaires ; leurs travaux sont leur meilleure louange. *Ab uno disce omnes.* L'un de ces héros, emporté naguère par une mort prématurée, écrivait :

"Puissé-je mourir de fatigue sur un sable brûlant, dans le dénument le plus absolu, le corps déchiré par les brigands et les bêtes féroces ! Alors, en paraissant devant Dieu, je lui montrerais mon cadavre ainsi mutilé pour sa gloire ; ma cause serait gagnée et mon âme sauvée." Quel cri sublime ! Ainsi parlaient les anciens martyrs ; les nouveaux sont dignes des aînés.

F. CLAUZEL, S J.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Nous venons de recevoir le prospectus illustré de l'Histoire de la Société Saint-Jean Baptiste, par Ludger Duvernay.

Cet ouvrage considérable auquel l'auteur a consacré plusieurs années de longues et laborieuses recherches est actuellement entre les mains des imprimeurs. Il comprendra deux volumes, dont le premier renfermera l'histoire proprement dite de la Société Saint-Jean-Baptiste, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, et des grandioses démonstrations nationales qui, de 1834 à 1889, ont marqué les étapes et les progrès de notre grande société nationale.

La seconde partie de cet ouvrage, qui ne sera pas la moins intéressante, à coup sûr, comprendra les biographies et les portraits gravés sur cuivre de toutes les personnes qui ont joué un rôle dans nos sociétés nationales Saint-Jean-Baptiste :

Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires et autres officiers de la Saint - Jean - Baptiste, Prédicateurs, Orateurs, Protecteurs, Membres Honoraires, etc , etc., qui feront la matière du 2ième volume.

Cette partie de l'ouvrage sera, en un mot, une véritable *Biographie Nationale*, sans appréciations ni commentaires.

Les noms les plus populaires de notre histoire défileront tour à tour sous les yeux des lecteurs et seront pour nos enfants une source précieuse de renseignements sur le Canada contemporain.

L'auteur sera très-reconnaissant des renseignements que les lecteurs de notre journal voudront bien nous envoyer sur les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, anciennes et nouvelles, du Canada et des Etats-Unis.

L'auteur fait appel à la bonne volonté de tous. Il estime que chaque citoyen a le pouvoir et le devoir de l'assister dans son œuvre par ses informations sinon par sa souscription et surtout par sa propagande.

L'histoire de la Société Saint-Jean - Baptiste sera impartiale avant tout : à ce titre elle réclame le concours et l'appui de tous les citoyens sans acception de parti politique.

En terminant cet exposé sommaire, l'auteur se félicite tout particulièrement de l'encouragement bienveillant qui lui a été donné par Son Eminence le Cardinal Taschereau dans une lettre récente qui figure en tête de son prospectus.

L'exemple partant de si haut sera suivi, nous en sommes convaincu comme l'auteur, et lui souhaitons grand succès.

Toute demande d'information ou souscription à l'ouvrage complet, qui n'est que de $5, devra être adressée à J. Lessard, gérant du *Monde*, à Montréal.

LA FEMME.

L'homme s'efforce, invente, crée, sème et moissonne, détruit et construit, pense, contemple ; la femme aime. Et que fait-elle avec son amour ? Elle fait la force de l'homme. Le travailleur a besoin d'une vie accompagnée. Plus le travailleur est grand, plus la compagne doit être douce.

Ah ! vénérons la femme. Sanctifions-la. Glorifions-la. La femme, c'est l'humanité vue par son côté tranquille ; la femme, c'est le foyer, c'est la maison, c'est le centre des pensées paisibles.

C'est le tendre conseil d'une voix innocente au milieu de tout ce qui nous emporte, nous courrouce et nous entraîne. Souvent, autour de nous, tout est l'ennemi ; la femme c'est l'amie. Ah ! protégeons-la. Rendons-lui ce qui lui est dû. Donnons-lui dans la loi la place qu'elle a dans le droit. Honorons, ô citoyens, cette mère, cette sœur, cette épouse.

La femme contient le problème social et le mystère humain. Elle semble la grande faiblesse, elle est la grande force. L'homme sur lequel s'appuie un peuple a besoin de s'appuyer sur une femme. Et le jour où elle nous manque, tout nous manque.

C'est nous qui sommes morts, c'est elle qui est vivante. Son souvenir prend possession de nous. Et quand nous sommes devant sa tombe, il nous semble que nous voyons notre âme y descendre et la sienne en sortir.

—(*Pensées d'un Philosophe.*)

LE ROLE DU JOURNALISTE.

On lit dans les "Etudes Critiques," par Alfred Nettement :

"Dans cette lutte incessante où l'on doit combattre, sans trève ni merci, des adversaires qui ont pour eux l'avantage du vent et du soleil, c'est-à-dire le succès, il faut espérer contre l'espérance : et l'on n'a souvent, pour se consoler des injustices de ses antagonistes, que l'injustice ou l'indifférence d'une partie de ses amis. N'importe, soldat, sois toujours prêt, combats tous les jours et à toute heure ; qu'aucun événement ne te décourage, qu'aucune question ne te lasse ; l'esprit toujours attaché sur la situation, comme l'œil du pilote sur la mer, surveille les nuages à l'horizon, tiens compte du moindre flot qui se soulève, du moindre vent qui commence à souffler ; efforce-toi de conduire le navire au port, où il entrera en laissant peut-être derrière lui ton talent épuisé par la lutte et ta vie peut-être éteinte avant la victoire."

Le Manitoba.

Jeudi, 4 Avril 1889.

LA POLITIQUE A OTTAWA.

Son honneur le lieutenant-gouverneur Royal est ici en ce moment et ne retournera au Nord-Ouest que dans quelques jours.

Plusieurs députés français se proposent de visiter notre province dans le cours de l'été prochain. Tant mieux, notre pays a tout à y gagner.

Dans le cours de cette semaine, les hons. MM. Girard et LaRivière auront une entrevue avec le Maître Général des Postes, pour demander des changements dans le service des malles et l'ouverture de nouveaux bureaux.

L'incorporation du chemin de fer Sud-Est n'est pas encore passée au Sénat, où le projet rencontre quelque opposition; mais grâce à l'activité de l'hon. M. Girard, le bill passera cette semaine. La première assemblée des actionnaires aura lieu en juin.

Une requête signée par plus de deux cents colons de la Rivière-Rouge a été reçue par l'hon. M. LaRivière et transmise immédiatement au ministre de l'Intérieur. Cette requête demande une réduction dans le prix exigé par le gouvernement, pour ses terres, et un réglement immédiat de la question des titres. Toutes ces questions seront réglées après la visite de l'hon. M. Dewdney, le ministre de l'Intérieur.

L'hon. J. H. Pope, ministre des chemins de fer, est mort lundi après midi, à Ottawa. Il était malade depuis une couple d'années.

M. Pope était né dans les Townships de l'Est, Qué., en 1824. Il représentait Compton en parlement depuis 1857. Il fut ministre de l'agriculture du mois d'octobre 1871 au mois de novembre 1873, et de nouveau nommé à la même position en 1878 Après la sortie de Sir Charles Tupper du cabinet, il prit la direction du département des chemins de fer.

On dit que son successeur sera l'hon. M. Haggart et que M. Hall ou M. Colby entrera dans le ministère.

Le gouvernement fédéral se propose cette année d'améliorer le service océanique et de nous donner des steamers qui égaleraient en rapidité les lignes qui font le service à New-York.

A l'heure présente, le Canada subventionne des steamers au montant de $125,000 pour le transport de la malle entre le Canada et la Grande-Bretagne. Il faut présentement au moins un subside de $500,000 pour obtenir le résultat en vue.

Le service est déjà organisé entre Vancouver et l'Asie, le gouvernement impérial a souscrit à cet effet $160,000 et le gouvernement du Canada $60,000.

Ces améliorations dans le service des vapeurs océaniques auront une très grande importance sur le développement de nos relations commerciales avec l'étranger.

Les citoyens d'Ottawa ont fait une brillante démonstration samedi en l'honneur de sir Hector Langevin, à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée dans la vie publique. La démonstration qui n'avait pas de caractère politique, a eu lieu dans le nouvel édifice public, rue Wellington, à onze heures et demie.

L'enthousiasme avec lequel sir Hector fut reçu était sans bornes, ce qui prouve que les services rendus au Canada ne sont pas oubliés.

Des centaines de citoyens, sénateurs et députés étaient présents. Le maire d'Ottawa, M. Erratt, a lu l'adresse, laquelle a provoqué une réponse patriotique de la part de sir Hector qui, entre autres choses, fit allusion à la disparition de toutes disputes de race entre la population du Haut et du Bas Canada. Le maire présenta ensuite un service à dîner en argent massif, comprenant près de trois cents morceaux évalués à $3,000.

LE BILL DES JESUITES.

Pendant trois jours et trois nuits les travaux ordinaires de la Chambre des Communes ont été suspendus, et tout ce temps a été consacré à la discussion du désaveu de la loi de Québec, sur le règlement de la question des biens des Jésuites.

Jamais, dans l'histoire parlementaire, depuis la confédération, une question n'a autant intéressé le public que celle qui vient d'être débattue. Un mouvement anti-catholique et francophobe a été commencé il y a environ trois ans par le *Mail* de Toronto, et tout récemment ce mouvement a pris des proportions telles, que le *Globe*, craignant l'opinion publique, a emboîté le pas à la suite du *Mail*. De leur côté, les ministres des diverses sectes protestantes n'ont cessé, chaque dimanche, de dénoncer les Jésuites et la religion catholique, à l'instar du fameux Roy, de Winnipeg. Les loges orangistes ne sont pas non plus restées en arrière et requêtes sur requêtes ont été adressées à Ottawa pour demander le désaveu de la loi de Québec.

Voici les résolutions de M. O'Brien demandant que l'acte concernant les biens des Jésuites fût désavoué:

"Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général exposant que cette chambre regarde le pouvoir de désavouer les lois des législatures locales que possède Son Excellence en conseil comme une prérogative essentielle à l'existence nationale du Dominion:

Que ce grand pouvoir, tout en exigeant beaucoup de circonspection dans la pratique, devrait être exercé sans crainte pour la protection des droits de la minorité pour préserver les principes fondamentaux de la constitution et sauvegarder les intérêts généraux du peuple;

Que, dans l'opinion de cette chambre, l'adoption de l'acte de la législature de la province de Québec, intitulé: "Acte concernant les biens des Jésuites," excède les pouvoirs de cette législature:

1o Parcequ'il dote à même les fonds publics une institution religieuse violant ainsi le principe de droit constitutionnel reconnu, quoique non écrit, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et l'absolue égalité de toutes les religions devant la loi;

2o. Parce qu'il reconnaît l'usurpation d'un droit par une autorité étrangère. Sa Sainteté le pontife romain, en reconnaissant que son consentement est nécessaire pour disposer d'une portion du domaine public, et aussi parce que l'acte, aussi bien que les sommes accordées, dépendent de la volonté de ce pontife;

3o. Parce que, en dotant la société de Jésus qui est une association étrangère, secrète, politico-religieuse, qui a été expulsée de toutes les communautés chrétiennes où elle s'est implantée, par suite de son intolérance et de son immixtion dans les affaires civiles, il met en danger les libertés civiles et religieuses du peuple du Canada.

Cette chambre prie donc Son Excellence de bien vouloir désavouer cette loi."

Le débat soulevé par cette question a été suivi avec beaucoup d'intérêt, non-seulement par les députés, mais même par le public. Des centaines de personnes étaient venues de partout pour en être témoins et plusieurs n'ont pu entrer, bien que les galeries puissent contenir plus de deux mille personnes. Le discours de M. Dalton McCarthy, avocat de Toronto, a été le principal de l'attaque et n'a pas été le moins violent. Les meilleurs discours, les plus remarquables, ont été, sans contredit, ceux de Sir John Thompson, l'hon. D. Mills, l'hon. M Laurier et Sir John A. Macdonald. Vendredi matin, à 2 heures, le vote a été pris et 13 seulement ont voté pour la motion O'Brien contre le gouvernement et 188 contre, donnant une majorité de 175 voix au gouvernement.

Plusieurs députés catholiques se proposaient de prendre part au débat, mais ils s'en sont abstenus, laissant aux députés protestants le soin de défendre les catholiques des attaques portées contre eux par les fanatiques d'Ontario.

C'est la plus belle victoire possible remportée sur le fanatisme, et les membres du parti de l'opposition méritent de grands éloges pour l'appui qu'ils ont généreusement accordé au gouvernement sur cette question.

OEUVRE PATRIOTIQUE.

M. l'abbé Beaudry nous a laissé hier soir pour retourner sur le théâtre de ses patriotiques travaux. Nous lui souhaitons de continuer à marcher, comme il l'a fait jusqu'à ce jour, de succès en succès, et nous espérons que le courage ne lui fera point défaut.

Il a remporté bien des victoires, mais l'on dirait que ces victoires mêmes lui vont susciter de nouvelles difficultés. Depuis une dizaine de jours, une certaine presse commence à miner sourdement son œuvre, poussée, il n'y a pas de doute, par des motifs tout d'intérêt local. Nous osons espérer que tous nos confrères de la province de Québec, qui regardent un peu en avant, aideront ce prêtre dévoué et tous ceux qui travaillent à la même grande œuvre que lui.

Nous avons eu le plaisir de voir M. l'abbé Beaudry avant son départ. Nous pouvons dire que de tous les colons qu'il a conduits ici, pas un seul a été mécontent du pays.

D'ici au 15 juin, nous n'aurons pas autant de colons qu'il en est venu d'un coup dernièrement, mais ils viendront par petits groupes. Au mois de juin, un convoi d'explorateurs nous arrivera.

Nous disons au revoir à M. l'abbé Beaudry, et, encore une fois, c'est que son courage ne faiblisse pas à la noble tâche qu'il s'est imposée pour le plus grand bien de notre nationalité.

Si tout le monde pouvait comprendre cela!

IMMIGRATION.

Que n'a-t-on pas dit sur le Manitoba en bien et même en mal? Somme toute, cependant, les bonnes paroles ont été mieux écoutées que les mauvaises.

Le premier détachement de colons canadiens-français, cette année, nous est arrivé le 21 du mois dernier. Ce détachement était conduit par M. l'abbé Beaudry qui a pris si à cœur les intérêts des Canadiens-français dans cette province.

Tous ces nouveaux colons se sont placés dans nos belles paroisses. Ils sont à l'œuvre, nous n'en doutons pas, puisqu'ici, en achetant une terre, nous pouvons immédiatement y semer et récolter la même année. Il n'y a qu'une seule chose à faire: travailler, et, en travaillant, on ne peut ni regretter cette démarche, ni trop prendre à cœur les quelques inconvénients du pays.

Il paraît qu'on jette les hauts cris là bas dans les montagnes. On enrichit une province au préjudice d'une autre. Nous est avis qu'il ne faut pas crier au voleur si vite. Il faut juger la situation, les motifs qui nous poussent à prêcher l'immigration, et considérer dans quel but les Canadiens-français de la province de Québec viennent s'établir au Manitoba.

Nos confrères qui seraient tentés de faire une croisade contre l'immigration dans cette province pourront, avant de se livrer à une telle polémique, consulter le dernier numéro du *Manitoba*.

Confrères, laissez venir le surplus des Canadiens ici; ne craignez rien, ils sauront trouver de quoi vivre et de la place pour s'établir. Ils rencontreront de leurs frères, en grand nombre, qui seront toujours prêts à les assister, fiers de mettre à leurs services l'expérience de quelques années.

Nous ne pouvons nous empêcher de dire un mot à l'adresse d'un homme qui cueille aujourd'hui les fruits d'un labeur de plusieurs années. Nous voulons parler de M. Bernier. C'est à M. Bernier à qui revient une bonne partie de l'œuvre de la colonisation. Rendons à chacun son dû.

Tous se rappellent les nombreuses correspondances que M. le Surintendant de l'Education a publié dans le *Manitoba*. Ces correspondances, réunies en un livre précieux, ont été distribuées partout. M Bernier n'est pas resté inactif depuis ce jour. Au contraire, des personnes se mirent en communication directe avec lui, notamment l'abbé Beaudry.

M. Bernier doit donc être fier du succès, à juste titre il peut se proclamer le promoteur d'une œuvre si belle et si patriotique. Sans doute, plusieurs personnes dévouées sont venues à son aide, mais il n'est pas moins vrai de dire que c'est lui qui a donné l'impulsion à ce mouvement.

Nous tenons ici à rendre hommage à l'esprit de persévérance, au courage et à la vigueur que M. Bernier a déployés, surtout lorsqu'il avait à lutter contre les préjugés, tenir tête à certains esprits, combattre un parti qui s'était formé dans la province de Québec. M. Bernier peut donc être considéré comme l'un des plus forts champions de l'œuvre de la colonisation.

C. H. R.

PETITE CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

La loi de Québec concernant les biens des Jésuites a été adoptée au Fédéral, après une discussion longue et acrimonieuse. L'écrasante majorité de Sir John, en cette circonstance, prouve clairement sans réplique, l'injustice et le peu d'influence des assemblées échevelées, tenues dernièrement dans Ontario, à ce sujet, sur les esprits judicieux. Car, il ne faut pas l'oublier, les protestants ont la majorité en chambre. Sir John Thompson, entr'autres, défendit les Jésuites avec une grande éloquence. M. Blake traversa la chambre et l'en félicita chaleureusement.

Le chef libéral avait déclaré la constitutionalité de l'acte inattaquable. L'influence des orangistes et autres sociétés secrètes fondées également sur le *humbug* a échoué devant une mesure aussi juste. Cette victoire doit remplir de joie tous les catholiques, et faire envisager l'avenir avec confiance. Les fanatiques sauront désormais qu'il ne faut plus spéculer sur certains préjugés de nationalité et de religion. Un homme qui doit grincer des dents en ce moment et en faire une tête, c'est ce zélé M. Roy, ministre protestant et ex-canadien-français.

* *

Un grand homme vient de mourir en Angleterre. John Bright est mort à l'âge avancé de 78 ans, entouré de sa famille et pleuré de toute la nation. L'Angleterre perd en lui un homme de bien et un grand orateur dont la voix puissante se faisait toujours entendre en faveur de l'opprimé et du malheureux. Ses discours nombreux et aussi bien remplis que ses jours, ont fait pleurer d'enthousiasme et d'admiration ses froids compatriotes. Aux derniers jours de son agonie, des foules se pressaient aux portes des journaux lisant avec avidité le bulletin de santé du malade. La première question sur la rue était: "Comment est *John Bright?*" Le peuple apprit la triste nouvelle, et il pleura, car il venait de perdre un défenseur, les pauvres un soutien

John Bright descendait d'une famille de Puritains, et l'on attribue son intransigeance à cette éducation sévère mais solide. Il fut l'adversaire déclaré des fameuses *corn laws;* s'opposa hardiment et avec toute la véhémence de son talent à la guerre contre la Russie en 1855. Ami et partisan de Cobden, il lui fut fidèle jusqu'à sa mort. Le grand politicien anglais prit parti pour le Nord, dans la guerre de sécession, malgré les pertes énormes que cela lui fit subir dans son commerce. Au parlement, il défendit les Irlandais constamment; reprocha aux Anglais leur dureté et leur injustice envers ce peuple malheureux. Mais, dans ses dernières années, il se sépara de M. Gladstone, son ami, sur la question du *Home Rule*. Plusieurs attribuent cette défection, ou plutôt ce changement, à sa dernière maladie. John Bright représentait Birmingham et y était invincible. Ce grand orateur improvisait: jamais un discours écrit d'avance. Il méditait son sujet, et c'était tout. Bel homme, il avait une figure digne et calme. Dans ses grands mouvements d'éloquence, sa figure s'animait au gré de sa pensée, son œil étincelait ou pleurait suivant les sentiments qu'il exprimait. L'on se rendait en foule pour l'entendre, des centaines de *reporters* sténographiaient ses discours *in extenso*. M. Gladstone fit son éloge aux communes dans un discours comme cet autre grand homme sait en faire. L'Angleterre perd en John Bright un homme juste et un de ses plus glorieux enfants.

UBALD HÉLIO.

RETOUR DE MGR TACHE.

Tous les pavillons étaient hissés, dimanche, pour fêter l'heureux retour de notre bien-aimé premier pasteur.

Notre population apprendra, sans doute, avec le plus grand plaisir, que Mgr l'archevêque a fait un excellent voyage.

Le retour s'est effectué de la manière la plus heureuse possible. La Compagnie du Pacifique s'est montrée pleine d'égards: un char spécial, *Le Champlain*, a été mis à la disposition de l'illustre voyageur, et toutes les attentions lui ont été prodiguées. Tous, ici, ont pris note, avec beaucoup de plaisir, de ce qu'ont fait en cette circonstance, les autorités de cette puissante compagnie.

Avec Mgr l'Archevêque sont arrivés M. l'abbé Roy et le Rév. Frère Cloutier, O.M.I. Le premier, qui était vicaire à Saint-Eustache, Qué., est parti aujourd'hui même pour aller aider M. l'abbé Gratton dans les nombreuses missions de l'ouest de l'archidiocèse, et le Frère Cloutier est rendu à la Mission de Qu'Appelle.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

AU MANITOBA.

Monsieur le Directeur,

J'étais à Berthier dimanche dernier, le 24 de ce mois, pour y parler de colonisation. Je m'étais rendu là sur l'invitation de Messire Champoux, curé de la paroisse, dont les sympathies pour la cause de l'émigration sont toutes acquises. L'église était remplie de monde.

Je suis venu, ai-je dit, pour vous parler de l'émigration au Manitoba. Ce sujet, au premier abord, vous paraîtra peut-être peu en rapport avec les questions qu'on a coutume de traiter en chair, et, cependant, je puis vous dire qu'on peut la considérer comme une question éminemment religieuse. Il s'agit de coloniser un pays nouveau, par conséquent de former une société catholique; or, la mission de l'Eglise c'est d'assister au berceau des peuples comme elle assiste au berceau de l'enfant. Après la civilisation des sauvages infidèles par le missionnaire, vient immédiatement la colonisation du pays évangélisé,—et ces deux œuvres sont l'une et l'autre du domaine de la religion. La sainte Eglise travaille uniquement à établir le règne de Dieu sur la terre; or, n'est-ce pas à établir le règne de Dieu que de conduire dans un pays nouveau des familles catholiques qui contribueront à faire bénir le nom de Dieu? C'est donc d'une œuvre éminemment religieuse que je me propose de vous entretenir, en vous exposant tous les motifs que vous avez de favoriser l'émigration canadienne au Manitoba. ....

Ce qui effraie, par ici, c'est l'idée qu'on se fait de la rigueur de nos hivers. Nos 40 degrés de froid sont un épouvantail, et l'on s'imagine qu'à Winnipeg les gens doivent geler debout aussi raides que des barres de fer. Ils sont tous étonnés quand on leur affirme que 40 degrés de froid à Manitoba donne une température beaucoup plus supportable que 25 à Montréal. Lorsque je suis arrivé à Montréal, au mois de février, le thermomètre marquait 20 degrés seulement, et j'ai trouvé que ce froid-là était de beaucoup plus désagréable que les plus grands froids de Manitoba; cependant, personne ne se plaignait du froid ce jour là à Montréal.

Que de faux rapports on a fait sur le Nord-Ouest! C'est toujours l'histoire des douze Israélites que Josué avait envoyés pour visiter la Palestine; c'était, à la vérité, un beau pays, disaient-ils, mais il était peuplé de géants; pas moyen d'y vivre. Il en est revenu de ces peureux-là qui, après avoir visité Manitoba, ont répandu la terreur dans la province de Québec. Voilà pourquoi l'émigration a été paralysée. Heureusement, on revient de ces idées-là, aujourd'hui. Ce qui contribue le plus à faire tomber les préjugés, ce sont les conférences données par des colons qui sont établis au Manitoba depuis quelques années et qui ont eu du succès. Les conférences que M. Caron, de Saint-Charles, a données ici, pendant les quelques semaines qu'il a passées dans la province de Québec, ont produit le meilleur effet.

Continuez vous-même, M. le Directeur, à fournir tous les renseignements possibles que vous pourrez vous procurer dans les différentes paroisses.

G. DUGAST, Ptre.

LETTRE DE L'OUEST.

Prince-Albert, 19 mars 1889.

Monsieur le Rédacteur,

Il nous faut maintenant laisser la rivière pour nous transporter au Lac des Canards, mission établie en 1875 par le Rév. Père André, qui y bâtit une fort jolie église, grâce à la générosité de M. Douglas Stobart, un riche traiteur de ce temps-là. Le bureau de poste de l'endroit porte son nom.

Le Lac des Canards, situé à environ au tiers du chemin entre Batoche et Carlton, était bien prospère à venir jusqu'en 1883. Le R. P. André et la maison Stobart y cultivaient la terre en grand et prélevaient de fortes moissons de blé, d'orge et d'avoine. D'autres cultivateurs des environs en faisaient autant. Mais la récolte ayant manqué en 1884, et la rébellion étant venue ensuite détruire ce poste naguère si florissant, la désolation fit place à l'abondance et ce n'est que depuis l'été dernier encore que la réaction se fait en sens favorable.

Ici, le terrain on ne peut plus fertile, est généralement plat et uni, tandis qu'il est partout ailleurs plus ou moins accidenté De vastes prairies qui n'attendent que le laboureur pour produire des moissons abondantes, s'étendent à perte de vue au sud du lac. Malheureusement, le peu de culture qui se fait actuellement favorise les dégâts causés par ces rongeurs que les Anglais appellent *gophers*, et les gens du pays *pisennes*, et beaucoup de cultivateurs en sont découragés.

C'est ici surtout la place favorable à l'élevage des animaux, et on y voit déjà de fort gros troupeaux de bêtes à cornes. Le foin y est en grande abondance, et le bois n'est pas non plus hors de portée. Outre l'épinetière qui se trouve à environ douze milles du lac, il y a encore beaucoup de belles tremblières à plus courte distance.

Il y a ici un prêtre résident, une école publique, un bureau de poste, de télégraphe, un moulin à farine, un magasin, une maison de pension et une agence sauvage. La réserve du "Barbet" qui couvre une superficie de trente mille acres de terre avoisine le Lac des Canards à l'ouest.

Le Lac des Canards est désormais historique tout comme Batoche et Fish Creek. C'est sur ses bords qu'eut lieu, le 26 mars 1885, cette sanglante rencontre du Major Crozier avec sa police et les volontaires de Prince-Albert et des Métis insurgés. Le combat qui ne dura à peine qu'une demi-heure fut très meurtrier puisque Crozier y perdit douze hommes, qu'il n'eut pas le temps d'enlever, excepté trois, et Riel en perdit cinq, dont quatre Métis et un Sauvage. C'est là que Gabriel Dumont fut blessé au front.

L. S.

MGR PROVENCHER.

Entre autres témoignages flatteurs que M. l'abbé George Dugas a reçus, sur la publication de son livre sur Mgr Provencher, nous croyons que les deux suivants intéresseront beaucoup nos lecteurs, et, d'autant plus qu'ils partent de voix des plus autorisées:

Mon cher abbé.

Avec mes meilleurs remerciements, veuillez agréer mes sincères félicitations pour le succès et l'exactitude avec laquelle vous avez écrit la vie de Mgr Provencher.

Je l'ai déjà lue en grande partie, et vous ne sauriez croire avec quel plaisir j'ai parcouru ces pages si pleine de souvenirs et d'émotions pour moi.

C'est une bonne œuvre, que vous avez accomplie, et c'est ce que recommande l'Auteur de l'Ecclésiastique au Chap. 44, V. I, *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione suâ*.

Rien de plus propre à édifier les fidèles que le dévouement de ces hommes apostoliques, à soutenir le courage de leurs successeurs dans ce rude ministère, et les continuateurs de leurs œuvres qui sont si évidemment celles de Dieu.

Encore une fois, je vous remercie et je vous félicite de ce beau travail.

Votre tout dévoué en J.-C.,

L. F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

Mon bien cher M. Dugas,

On m'a remis ces jours derniers, quelques exemplaires de la vie de Mgr Provencher. Je me propose d'en recommander la lecture à mes paroissiens; je suis convaincu que la vie si édifiante et si sainte du fondateur de l'église de Saint-Boniface, ne peut que contribuer à produire un grand bien dans les âmes.

Bien souvent, on m'a parlé de Mgr Provencher, je croyais assez le connaître, mais je puis vous dire que votre ouvrage est pour moi une révélation. Quel homme de Dieu! quel cœur d'apôtre! quelle simplicité et quelle intention droite et pure! Assurément, le livre que vous venez de publier fera du bien en faisant connaître cet homme vraiment apostolique.

Jusqu'à présent j'avais toujours eu une grande confiance dans Mgr Provencher, très souvent je me suis recommandé à lui dans mes missions, et chaque fois, j'ai éprouvé la puissance de son intercession auprès de Dieu, mais depuis la lecture de votre livre ma confiance en ce saint évêque a redoublé; ce livre fera du bien, parmi les prêtres de notre archidiocèse en nous montrant les vertus de cet homme de Dieu; sa sainte vie nous engagera à marcher sur ses traces. Elle nous dira aussi que nous ne pourrons espérer de faire du bien qu'en autant que nous nous regarderons comme des serviteurs inutiles.

Je vous félicite à titre d'ami et de confrère d'avoir écrit la vie de ce saint évêque, et de l'avoir écrite dans un style simple, clair, et attrayant.

Je me souscris votre tout dévoué ami,

L. R. GIROUX, ptre.,
Curé de Sainte-Anne des Chênes.

UN ANNIVERSAIRE.

Dimanche soir, les amis de M. le Dr J. H. O. Lambert fêtaient son 37ème anniversaire de naissance. La circonstance avait réuni chez notre estimé concitoyen nos premières familles.

Dans l'après-midi, M. Turenne, au nom de tous, lui présentait en cadeau un superbe pot à l'eau en argent avec plateau et coupe du même métal.

La soirée a été des mieux remplies: les amateurs du jeu de cartes ont pu s'en donner à loisir, et aussi ceux qui goûtent les aimables causettes ont trouvé de quoi se satisfaire. Au réveillon, une table des plus somptueuses attendait tout le monde; aussi, chacun sut y faire honneur.

Vers les minuit, les amis se retirèrent, enchantés de la gracieuse hospitalité de M. et Mme Lambert et emportant de cette aimable réunion le plus agréable souvenir.

PERSONNEL.

M. L. T. Prud'homme, conducteur de malles, voyage depuis ces jours derniers de Winnipeg à Elkhorn, au lieu de suivre, comme d'ordinaire, la route de Port-Arthur.

MM. Dosithé Pelletier et Elzéar Lagimodière sont arrivés de la province de Québec vendredi dernier, en compagnie de plusieurs colons canadiens-français qui viennent s'établir dans notre province.

M. Emmanuel de LaBarre, vicomte de Nanteuil, est arrivé de France vendredi. M. le vicomte se fixera à Saint-Pierre où il a acheté des terrains.

Madame Pierre Gosselin est sérieusement malade depuis quelques jours.

M. Roger Goulet, commissaire pour régler les réclamations des Métis, est parti mardi dernier pour Ottawa pour affaires départementales.

Madame L. T. Prud'homme est partie lundi pour aller passer quelque temps chez son père, M. le notaire Desroches, de Saint-Janvier, Qué.

LES MORMONS.

—*La Presse* annonce que quelques centaines de Mormons ont franchi la frontière et se sont groupés près du fort McLeod. Les dépêches disent qu'ils importent un grand nombre de bestiaux pour l'élevage et qu'ils se préparent à faire une colonie considérable.

Voilà de la bien mauvaise graine et nous ne voudrions pas la voir empoisonner un coin quelconque du Nord-Ouest.

La polygamie est défendue par nos lois et quiconque la pratique les enfreint.

Si elle a pu infester tout le territoire de l'Utah, ce n'est pas une raison pour lui permettre de prendre racine ici. A tout prix, il faut nous en débarrasser.

Nous avons adopté une loi pour restreindre l'immigration chinoise. L'invasion mormone est cent fois plus dangereuse, et le gouvernement ne doit pas hésiter à la refouler d'où elle vient.

Nous abondons pleinement dans le sens de notre confrère montréalais, et, comme lui, nous pensons que le gouvernement devrait faire tout en son pouvoir pour nous débarrasser d'une secte qui est une plaie pour n'importe quel pays.

UNIVERSITE DE MANITOBA.

Avis est par les présentes donné que les examens de l'Université de Manitoba commenceront Lundi, le 13ème jour de Mai prochain, à 9 heures du matin, en la cité de Winnipeg. Les candidats devront, vingt jours avant les examens, donner au régistraire un avis de leur intention de se présenter aux examens. Ces avis devront être sur des blancs qui leur seront fournis par le régistraire sur demande. Les candidats devront aussi mentionner les matières sur lesquelles ils doivent passer leur examen. Dans le cas d'élèves appartenant à quelque collège affilié, ils devront faire contresigner leur avis par le principal ou supérieur du collège. Les honoraires doivent accompagner les applications.

T. A. BERNIER,
Régistraire.

Winnipeg, 25 mars 1889. 3ins 4.4.89



Municipalite de Saint-Boniface.

Le Rôle d'Evaluation de la municipalité de Saint-Boniface de 1888 a été adopté pour 1889.

Si vous croyez cette évaluation trop élevée ou autrement incorrecte, vous pouvez, par vous-même ou par votre agent, en donner avis par écrit au secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Boniface, dans les vingt-cinq jours après l'envoi de cet avis, et votre plainte sera entendue en conformité des statuts, par la Cour de Révision de la municipalité de Saint-Boniface, en la salle du conseil, le 20 Avril 1889.

E. R. LLOYD,
Evaluateur.

4ins 28 3 89

AVIS.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique demandera au Parlement du Canada, pendant sa prochaine session, un acte lui conférant de plus amples pouvoirs pour la construction et la protection de ses lignes de télégraphe.

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 30 novembre 1888.
9 ins 17 1 89



AVIS.

Aux Meuniers et autres dans les Territoires du Nord-Ouest et dans Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, accompagnées par des échantillons de cent livres, et portant la suscription "Soumission pour Farine ou pour Lard Fumé, ou pour les deux," seront reçues au bureau du Commissaire des Sauvages, à Régina, jusqu'à midi, mardi le 2ème jour d'avril 1889.

Des formes de soumission, donnant tous les détails quant à la qualité, la quantité et les endroits de livraison de la fleur demandée, peuvent être obtenues en s'adressant au département des affaires des Sauvages, Ottawa; au commissaire des Sauvages pour Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, Régina; ou à E. McColl, Winnipeg; aucune soumission ne sera considérée si elle n'est point faite sur une des formes fournies.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, pour au moins cinq pour cent du total de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de faire un contrat basé sur sa soumission quand il sera requis de ce faire, ou s'il manque de remplir son contrat à la satisfaction du département. Si le soumissionnaire le préfère, il pourra laisser au commissaire des Sauvages ou à E. McColl, Winnipeg, au lieu d'un chèque accepté, un montant égal en billets d'une des banques incorporées du Canada. Les chèques ou argents accompagnant les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront retournés, mais un chèque déposé par un soumissionnaire heureux sera retenu jusqu'à complétion satisfaisante de son contrat.

Chaque soumissionnaire est requis de montrer dans sa soumission le plein prix de toute la farine ou lard fumé, qu'il est prêt à livrer sous contrat, sans quoi sa soumission ne sera pas acceptée.

Chaque soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature du deux cautions qu'il sera libre au département d'accepter pour garantir l'exécution fidèle du contrat

Les soumissions seront considérées pour une partie ou pour toute la quantité de la farine ou du lard fumé demandé, à aucun endroit donné.

Les échantillons de farine seront retournés, si on le désire, aux soumissionnaires malheureux, sur leur demande, à leurs frais, et l'échantillon soumis par le soumissionnaire heureux pourra être compté par lui comme livré en a-compte sur son contrat.

Dans tous les cas où le transport se fait en char qu'en partie seulement, les entrepreneurs doivent s'arranger de manière à ce que leur farine soit expédiée sans délai des stations de chemin de fer à l'entrepôt du gouvernement, à l'endroit de la livraison.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Le délai pour recevoir au Bureau du Commissaire des Sauvages, à Régina, des soumissions pour fleur et lard fumé (bacon), est prolongé de Mardi, le 2 Avril 1889, à Mardi, le 16 Avril 1889.

L. VANKOUGHNET,
Député du Surintendant Général des Affaires Indiennes,
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, 23 fevrier 1889.
5ins 14 3 89

Chronique Locale.

—La farine est diminuée de 20 cts par sac.

—Voyez la nouvelle annonce de M. F. E. Verge.

—Le prix du pain doit de nouveau être diminué.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. P. A. D'Auteuil.

—Le prix du foin est tombé à $5 et $6 la tonne, et le marché en est encombré.

—MM. Allaire & Turner auront un téléphone dans leur bureau ces jours-ci.

—M. J. C. DeLorimier, de Winnipeg, doit venir, sous peu, demeurer à Saint-Boniface.

—M. M. A. Kéroack, libraire, de cette ville, doit ouvrir une nouvelle maison à Winnipeg.

—Chez M. C. A. Gareau, No. 324, rue Principale, Winnipeg, habillement tout laine, valant $13, pour $8.

—Les contribuables seraient reconnaissants au comité des travaux s'il daignait faire nettoyer les traverses.

—Dimanche, à la cathédrale, commencera une retraite générale qui sera prêchée par le R. P. Nolin, S. J. L'ordre des exercices sera annoncé à la grand'messe.

—Depuis le 1er février, l'hon. juge Prud'homme préside à toutes les cours de comté du district de l'Est. Vu l'absence du juge Ardagh, il siège tous les jours à Winnipeg.

—M. C. A. Gareau, marchand-tailleur, de Winnipeg, continuera à accorder une réduction de 25 par cent jusqu'au 15 courant, afin de faire place aux marchandises du printemps qui arrivent tous les jours.

—Le *Sun* d'hier soir dit que de nos cinq ministres, les hons MM. Greenway, Martin, Jones et Smart sont absents. La barque ministérielle vogue donc sous les soins immédiats de l'hon. M. Prendergast.

—M. l'abbé Fillion, curé de Saint-Jean Baptiste, a déjà reçu plusieurs objets pour son bazar. N'ayant pu écrire à toutes les personnes charitables qui veulent bien l'aider dans son entreprise, il leur présente, par l'entremise de notre journal, ses plus sincères remerciements.

—L'hon. juge Prud'homme vient de décider une question de loi fort importante. Il a maintenu qu'à la cour de comté, le demandeur peut poursuivre sur billet dans le district où le billet a été fait ou dans celui où il devient dû. Cette décision assimile la loi de la cour de comté à celle de la cour du Banc de la Reine.

DECES.

SICOTTE.—A Selkirk, le 26 mars dernier, à l'âge de 35 ans, James Roger Sicotte, fils de M. Roger Sicotte, de Saint-Pierre.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à Saint-Pierre.

Il laisse une femme et deux enfants.

Nos condoléances à la famille.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne des-Chênes.

1er avril 1889.—Plusieurs cultivateurs de Sainte-Anne ont commencé leurs semences le 20 mars dernier. Parmi les plus avancés sont MM. Dufresne, J. B. Grouette et F. Benoit. Ce dernier a, pour sa part, déjà semé 40 minots de blé.

—M. L. G. Gagnon doit, cette semaine, mettre en opération son moulin à scie qui, tout d'abord, doit scier les billots apportés et donnés par les cultivateurs de Sainte-Anne pour notre couvent, dont les travaux commenceront dans quelques jours

Ce sera une construction spacieuse qui fera honneur à notre paroisse.

Les dames de Sainte-Anne se proposent d'organiser un grand bazar qui aura lieu dans le cours de l'été au profit du couvent.

—M. Louis Pelland a acheté la propriété de M. Augustin Nolin, propriété située à quelques arpents de l'église.

—M. Olivier Pelland, qui doit nous revenir l'automne prochain avec sa famille, a acheté la terre de M. Augustin Grouette, terre voisine de celle de M. Nolin.

—M. Noël Pelland et M. Alfred Bourgeault ont préféré louer une terre que d'acheter immédiatement.

—Quoiqu'en ait dit le patriotique plumitif qui dirige *La Tribune*, tous les colons du dévoué M. Beaudry, qui se sont dirigés à Sainte-Anne, ont trouvé immédiatement des logis convenables et des amis qui leur ont offert une généreuse hospitalité. Cessez de verser des larmes de crocodiles sur ceux de vos compatriotes qui viennent à Manitoba y établir leur nombreuse famille et y trouver l'aisance et la prospérité, et, au lieu de travailler à les empêcher de se diriger vers une province où ils trouveront tous les éléments d'une vie prospère et chrétienne, efforcez-vous, au contraire, de les éloigner des centres manufacturiers américains où nos pauvres compatriotes deviennent les serviteurs des étrangers, ruinent leur santé et exposent leurs enfants à perdre leur langue et leur foi. Ici, à Manitoba, on demeure et on est chrétien et Canadien-français jusque dans la moelle des os. On est fier de son nom français et de son titre de catholique, on y trouve constituée la paroisse catholique avec ses institutions, ses charmes et sa salutaire influence.

M. l'abbé Beaudry, en travaillant à faire connaître les avantages de Manitoba, fait un grand acte de patriotisme. Il contribue dans une large mesure à enrayer la néfaste émigration de nos compatriotes vers une terre étrangère, nous aide à développer et consolider nos nouvelles paroisses françaises et à conserver dans notre jeune province l'influence du parti français et catholique qui, sans ce secours puissant, serait exposé sinon à disparaître, au moins à devenir sans influence et sans vigueur.

Saint-François-Xavier.

2 avril.—Notre brave curé, le R. M. Kavanagh, est parti hier matin pour sa mission de la Boyne, où il doit donner la sainte communion de Pâques. Il sera de retour à la fin de la semaine.

—La rivière, ici, est libre en plusieurs endroits, et nous nous attendons à une débâcle prochaine.

—Les RR. SS. de la Charité ont fait creuser un puits artésien pour l'usage de leur couvent. Ce puits est de 60 pieds, et l'eau est claire et bonne. Allez dire maintenant que notre Manitoba n'est pas le pays par excellence ; la terre où rien ne manque.

—Il est fortement question d'élever un moulin à farine dans la municipalité. On dit que l'intention est de le bâtir à la station du *N. P. & M.*, et d'y placer aussi un élévateur afin de recevoir le blé des cultivateurs. Les travaux de construction doivent commencer prochainement.

—Vous savez bien le ministre qui a tant fait parler de lui depuis quelque temps... veuillez m'excuser... son nom m'échappe. Mais vous le reconnaîtrez facilement à cette marque distinctive ; il est sensé représenter le parti français au ministère Greenway ; eh bien ! ce ministre qui affronte les vents du nord avec son grand surtout, sans crainte de le voir virer sans dessus dessous, ce ministre, on dit qu'il est à la veille de voir la fin de son règne ! C'est sérieux, un homme dont la puissance a vu le jour depuis neuf mois à peine, et qui voit déjà à ses pieds le gouffre béant, insondable qui va l'engloutir ! Mais mieux vaut, à mon avis, cette ignominie d'un seul que le déshonneur de toute la population canadienne-française de Manitoba.

Voilà où conduit infailliblement des promesses mal tenues, ou pas tenues du tout.

—Un mot de remerciement à M l'abbé Beaudry. Cet apôtre infatigable de la colonisation nous a emmené, ce printemps, plusieurs familles canadiennes qui sont déjà fixées parmi nous, entre autres un M. Lanoie, de Saint-Justin, qui a une nombreuse famille, et un M. Préfontaine, de Belœil. Ces braves Canadiens, ainsi que leur guide dévoué, ont été tout à fait enchantés de notre jeune paroisse de Saint-François-Xavier, et ce dernier est parti après nous avoir promis de nous en emmener d'autres à l'automne. Tout en remerciant ce bon curé de son zèle à toute épreuve, nous ne saurions trop remercier notre conseil municipal qui lui a voté quelqu'argent pour rencontrer les dépenses occasionnées par un mouvement si national et si patriotique. Venez ici, braves Canadiens de la province de Québec, vous y serez les bienvenus.

Saint-Norbert,

28 mars.—A une assemblée des membres de la Société d'Agriculture de la division électorale de Cartier, tenue le 25 courant, aux fins de procéder à l'élection d'officiers, les nouveaux directeurs suivants ont été élus :

MM J. Bte. Tourond, Pierre Delorme, Elie Brisebois, Thomas Gelley, A. Dryden, C. H. Pacaud, F. Préfontaine. T. Jetté, G. P. Cloutier, N. Olivier. Dr Gervais, auditeur.

Saint-Laurent, Lac Manitoba.

28 mars.—Cette partie de la province est renommée pour ses pâturages et la qualité supérieure de son eau. Grand nombre de fermes font face au lac ce qui est fort avantageux pour le bétail. Le sol est bon, mais pas aussi pesant que dans d'autres endroits de Manitoba. A cause de la proximité du lac le grain mûrit dix jours plutôt qu'ailleurs. La plupart des terres qui sont sur le marché contiennent deux cent quarante acres ; il y en a cependant de cinquante à cent acres, et, dans la plupart des cas, les paiements peuvent se faire graduellement, ce qui certainement pourra faire l'affaire des colons qui arrivent avec un capital limité. John Connolly et son frère Cornelius qui sont arrivés ici, il y a quatre ans, n'avaient pas cent piastres pour commencer à acheter des animaux et faire vivre leurs familles. Aujourd'hui, ils ont acheté et payé une terre de 240 acres, sans compter qu'ils ont au moins trente têtes de bétail. Ce n'est pas mal, n'est-ce pas, pour des gens qui n'ont commencé que depuis quatre ans? Cela prouve qu'un homme industrieux, même avec un petit capital, peut se faire un chez soi très confortable ici.

—Dans une paroisse française comme la nôtre, ne serait-il pas juste que nous eussions un juge de paix capable de parler notre langue? Le seul que nous ayions est un anglais qui ne parle ni ne comprend le français ; mais nous ne devons pas oublier qu'il était un des agents de M. Prendergast dans sa campagne électorale, et il fallait le récompenser de sa fidélité à ce Monsieur. Quoiqu'il en soit, nous devrions avoir un juge de paix capable de parler le français.

M. D. Devlin qui avait été juge de paix pendant plus de dix ans, et qui parle le français et l'anglais, avait donné sa démission par une lettre qu'il envoyait au département, mais on parut ne pas l'accepter. Non, l'on voulait se procurer le mince plaisir de le démettre comme juge de paix, avec tous ceux qui avaient été nommés par le gouvernement Norquay. Ces hommes, naturellement, étaient des ignorants, et devaient être remplacés par d'autres intelligents et capables de donner entière satisfaction à la population. Tous ici, ont regretté de voir que le nom de M. Devlin avait été rayé de la liste, mais comme il est parfaitement connu qu'il a voté contre M. Prendergast, l'on sait à quoi s'en tenir sur les motifs qui ont déterminé le gouvernement à agir ainsi avec M. Devlin.

Saint-Jean-Baptiste.

30 mars.—Voici les noms de quelques nouveaux colons qui ne sont pas venus en même temps que le Rév. M. Beaudry et qui se sont fixés dans notre paroisse :

M. Alfred Cyr, venant de Sainte-Scholastique, avec femme et un enfant, a acheté une terre sur le côté est de la Rivière Rouge.

M. Joseph Vermette, venant de Saint-Hermas, avec femme et 8 enfants, a acheté, au prix de $3,000 comptant, une terre du côté ouest.

M. Paul Vermette, de Sainte-Scholastique, est venu acheter ; il a payé $2,250 comptant. Il devra revenir cet automne avec sa famille.

M. Télesphore Cyr, venant de Saint-Scholastique, avec sa femme et 9 enfants, a acheté une belle propriété pour $2,000 comptant.

M. Jolys, venant de Saint-Scholastique, avec sa femme et 3 enfants, a loué une terre pour cette année.

Ce sont là de braves colons comme ils nous en faut par ici.

AGRICULTURE.

ROUTINE ET ROUTINIERS.

" A bas la routine ! guerre aux préjugés ! sus aux routiniers, aux arriérés ! " Voilà des mots, amis lecteurs, que vous entendez répéter bien souvent ; c'est une chanson qui doit finir par vous ennuyer.

Mais aussi, cette routine est si étrange pour un si grand nombre d'entre vous, il y a tant de préjugés en agriculture que tous les véritables amis du progrès, ceux qui veulent voir notre agriculture florissante, ne cessent de leur faire une guerre à outrance et veulent les déraciner à tout prix de notre population agricole.

Qu'est-ce donc que la routine ? Qu'est-ce qu'un préjugé ?

La routine c'est faire, c'est cultiver comme faisaient nos pères, il y a cinquante ans. Là où s'enrichissait le père à cette époque, crève maintenant le fils, s'il ne change pas de méthode de culture ; car la terre s'épuise, le luxe augmente, la manière de vivre n'est plus la même. Un préjugé c'est une opinion fausse sur un sujet quelconque, et Dieu sait combien il y en a encore en agriculture.

J'entends plusieurs cultivateurs me dire : " Pourquoi tous ces mots, la routine, les préjugés n'existent plus que dans votre cerveau et dans celui d'écrivains qui veulent à tout propos écrire sur l'agriculture."— Hélas ! Je voudrais bien en effet me tromper ! mais ce que je vois à chaque instant, ce que j'entends me prouve clair comme le jour que je ne suis pas dans l'erreur. Ainsi, écoutez ce que je vais vous dire et vous me jugerez ensuite.

" Dis donc, Pierre, sais-tu ce qu'a ma vache ? Depuis deux jours, elle ne mange plus ; je la crois bien malade ; je crois vraiment qu'elle a perdu le *ronge* ! Viens la voir."

Pierre arrive, visite la vache et décide gravement, qu'en effet, la vache a eu ce malheur : elle a perdu le *ronge* ! Aussitôt, Pierre se met en frais de lui en confectionner un nouveau ; il tient de son père le secret de la chose. C'est un tampon de paille et de foin qu'il faut tortiller de telle manière, replier d'une façon mystérieuse. La chose faite, on introduit dans la gueule de l'animal le nouveau *ronge*. La plupart du temps, la pauvre vache devient plus faible après cette opération qu'avant, et elle a plus que jamais la chance de perdre le *ronge* d'une manière définitive

N'eût-il pas valu mieux de laisser la bête tranquille ? si elle ne rumine plus, c'est que sa digestion va mal ; elle est malade et il faut la soigner autrement qu'en lui mettant un tampon de paille dans la gueule.

" Mais, Baptiste, c'est aujourd'hui le 10 mai ?—Oui. Malheur ! J'ai semé mes pois aujourd'hui ; pour le certain, je vais ne récolter que des feuilles ; la lune est dans le croissant ; je l'avais oublié complètement. C'est comme Jacques, mon voisin, qui a fait la folie de tuer, au mois dernier, son porc dans le décours ; aussi, son lard n'est pas du tout profitable. Oh ! la lune, c'est une grande chose, c'est bien à considérer ! ! ! "

M'est avis que des travaux bien faits, en temps propice, un terrain bien égoutté, ameubli, engraissé, battent n'importe quelle lune ; qu'elle soit dans le croissant, dans le plein ou dans le décours. Essayez la chose, amis cultivateurs, et vous m'en direz des nouvelles au temps de la moisson.

" Léon a perdu trois de ses porcs la semaine dernière ; il a attendu trop longtemps pour leur briser les dents, ils avaient les dents noires."

Ces pauvres bêtes pouvaient bien mourir ; car Léon continue la coutume qu'ont encore beaucoup de cultivateurs, celle d'hiverner les porcs à l'eau claire, pour ainsi dire.

Que de choses j'aurais à dire sur ce sujet ! Je m'arrête. On pourrait croire que j'essaie de faire un tableau trop sombre de nos cultivateurs canadiens. Loin de moi cette pensée. Tout mon désir est d'instruire mes confrères, de voir l'agriculture de plus en plus florissante. J'espère qu'avant peu d'années mon désir sera une réalité. Les progrès que nous avons accomplis en agriculture depuis quelques années montrent ce que nous pourrons faire dans cette voie dans un avenir prochain.

SEL COMME PURGATIF.

Plusieurs cultivateurs pratiques sont d'opinion qu'il n'y a pas de meilleur purgatif pour les vachers que le sel. Il agit promptement et puissamment dans une foule de maladies auxquelles les vaches sont sujettes, surtout dans la constipation.

CONSOMMATION DU FROMAGE.

D'après des statistiques dignes de foi, la Grande-Bretagne consommerait 600,000,000 de livres de fromage annuellement. Ces chiffres sont intéressants pour notre industrie laitière ; car notre fromage canadien prend de jour en jour de l'importance sur le marché anglais et est de plus en plus recherché.

A PROPOS DE PAILLE.

D'après un agriculteur distingué, M. J. E. Read, 100 livres de bon foin équivalent à 400 livres de trèfle vert, à 275 lbs de blé-d'Inde vert, à 374 lbs de paille de blé, à 442 lbs de paille de seigle, à 195 lbs de paille d'avoine, à 400 lbs de tiges de blé-d'Inde sèches.

A propos de paille, j'entendais l'autre jour faire par un cultivateur pratique, une remarque très judicieuse :

" La plupart des cultivateurs, disait-il, croient opérer une grande économie à battre leur avoine tellement bien qu'il n'en reste aucun grain dans la paille qu'ils font consommer à leurs bêtes durant l'hiver. Cette paille n'est pas assez nourrissante. Je suis économe pourtant et cependant j'agis autrement. Je laisse dans la paille que je dois donner à mes animaux une partie assez notable du grain, de manière qu'ils trouvent dans ce fourrage une nourriture suffisante pour qu'ils puissent me donner du profit. Je suis convaincu que l'habitude qu'ont beaucoup de cultivateurs de ne donner à leurs animaux que de la paille sèche est ce qui nuit le plus à notre agriculture depuis nombre d'années.

" Quand on sera convaincu que de l'élevage des vaches dépend notre progrès en agriculture, il aura fallu connaître cette vérité élémentaire : que la vache donne du profit en proportion du soin et de la nourriture qu'on lui donne." Ce cultivateur, à mon sens, a parfaitement raison.

AVIS

Est par les présentes donné qu'un règlement pour autoriser un bonus de la municipalité rurale de Taché à Napoléon Prince et Octave Prince, de six cents piastres, pour subventionner la construction d'une scierie et l'émission d'une debenture en leur faveur, pour ce montant, payable au porteur le premier jour d'avril A.D. 1899, avec intérêt à six pour cent par année, payable annuellement le premier jour d'avril de chaque année durant le cours de la dite débenture pour aider et encourager la construction, l'achèvement et l'exploitation d'une scierie dans la municipalité rurale de Taché, par les MM. Prince susdits, a été soumis au conseil de la dite municipalité rurale de Taché et qu'un vote des contribuables et électeurs de la dite municipalité ayant droit de voter, sera pris le 28ième jour de Mars A.D. 1889, entre neuf heures du matin et cinq heures de l'après-midi de ce jour, aux endroits suivants, en vertu de l'Acte Municipal de Manitoba, 1886, et de ses amendements :

Quartier 1—A ou près de la résidence de M. Edouard Landry.

Quartier 2—A la résidence de M. William Lagimodière.

Quartier 3—A la maison d'école de Lorette-Est.

Quartier 4—A la maison d'école de Lorette-Centre.

Toute la dette de la municipalité est de trois mille huit cent soixante dix-sept piastres et onze cents ($3,877.11).

WILLIAM LAGIMODIÈRE,
Greffier de la municipalité rurale de Taché et officier-rapporteur.

4ins 7.4.3.89

Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

Stations	Départ.	Arrivée.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24.01	4.55
Ignace	7.20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13 52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35 / DÉ 5.50	DÉ 22.05 / AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14 18	13 24
Dunmore	16.42	11.07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1 20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8 35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	.....	B .....
Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10 / DÉ 7.35	DÉ 19 51 / AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21 00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13.00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13.23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18.38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro †	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D†WinnipegA	F12 50	15 35
11 20	14 27	......Morris......	11 20	13 32
11 47	15 15	†..Rosenfeldt..	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna ...	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden....	....	11 45
....	18 00	... Manitou ...	....	10 22
....	19 04	..Pilot Mound..	....	9 12
....	19 15	..Crystal City..	....	9 05
....	20 05	.. Cartwright ..	....	8 17
....	20 24	...Holmfield ...	....	7 54
....	20 48	...Killarney ...	....	7 22
....	21 42	AB oissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret.
LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général.
ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12,84.

CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

Arrive tous les jours.		Départ tous les jours.
6.15 p.m.	Winnipeg	9.10 a.m.
6.05	Emb. du Portage	9.20
5.48	St. Norbert	9.40
5.07	Ste. Agathe	10.27
4.42	Silver Plains	10.40
4.20	Morris	11.18
4.04	St. Jean-Baptiste	11.25
3.43 a.m.	Catherine	11.57
3.20 De / 3.15 Ar	West-Lynne	Ar. 12.10 p.m. / De. 12.25
3.05 De.	Pembina	Ar. 12.30
....	Winnipeg Junc.	8.55
8.35	Minneapolis	6.35 a.m.
8 00 De.	St. Paul	Ar. 7.05
6.40 p.m.	Helena	4.00 p.m.
3.40	Garrison	6.15
1.05 a.m.	Spokane	9.45 a.m.
8.00	Portland	6.30
7.40	Tacoma " via Cascade	3.50

p.m. 2.30		a.m. 8.00	St. Paul	a.m. 7.30	p.m. 3.00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7.00	a.m. 9.30	Chicago	a.m. 9.00	p.m. 3.10	p.m. 8.15
p.m. 6.45	p.m. 10.15	a.m. 6.00	Detroit	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 6.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	Toronto	a.m. 9.10	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7.50	New York	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8.50
	a.m. 8.30	p.m. 3.00	Boston	a.m. 9.35	p.m. 10.50	p.m. 10 50
	a.m. 9.00	p m. 8.30	Montréal	p.m. 8.15	.....	a.m. 8.15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général.
H. SWINFORD, Agent général.

GRANDE VENTE DE TERRES !

Le soussigné est autorisé par l'honorable COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, d'offrir en vente plus de

100,000 acres de terrain

Situés à l'est de la Rivière Rouge, à

DES PRIX RELATIVEMENT PEU ÉLEVÉS

ET AUX CONDITIONS

DE PAIEMENT LES PLUS FACILES.

Ces terrains sont composés des sections 8 et 26 de chaque township et de lots de rivière sur la Rivière Rouge, situés dans les paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pie, dont suit la liste :—

D'après les arpentages de l'ancienne paroisse de Saint-Agathe :

Lot No.	Superficie	Lot No.	Superficie
7	144 acres	276	143 acres
9,	152	278,	141
168,	68	280,	141
170,	105	282,	140
184,	144	284,	64
186,	144	286,	67
188,	137	288,	77
190,	131	435,	132
192,	128	437,	133
194,	126	439,	135
196,	127	486,	171
198,	128	506,	161
244,	123	632,	164
274,	79		

Pour plus amples renseignements s'adresser à

BUREAUX : A. A. C. LARIVIÈRE.

Avenue Provencher, pres du pont, Saint-Boniface.

jno. 10.5.88.

AVIS.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un acte autorisant la compagnie à émettre des obligations en vue d'acquérir des bateaux à vapeur se raccordant au chemin de fer de la compagnie et à créer, au sujet de ces obligations, un lien spécial sur ces bateaux et à prendre d'autres mesures nécessaires à cette fin.

CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 19 décembre 1888.

i9ns 17 1 89

TERRE A VENDRE A LORETTE.

Le lot numéro 44, de 7 chaînes et 10 mailles de largeur, sur deux milles de profondeur, côté nord de la rivière Seine, Lorette, à vendre à bon marché.

S'adresser à
A. A. C. LARIVIÈRE,
Saint-Boniface.